

«VIS MA VIE DE BÛCHÉRON !»

27-10-2022



Forêt communale d'Arvillard, Secteur Val Gelon

Sortie organisée par le Pôle Excellence Bois et la Communauté de communes Cœur de Savoie, en partenariat avec l'Espace Belledonne, l'Association des Communes Forestières de Savoie et l'ONF.

La forêt communale d'Arvillard fait 1100 hectares. Elle produit chaque année 5000m³ de bois environ. L'ONF qui en a la gestion ne peut pas en récolter plus que ce que la forêt produit.

Tous les 20 ans le plan forestier est révisé et ajusté selon l'évolution de la forêt, du climat, de la demande dans les filières bois, et des normes.

Une partie de la forêt d'Arvillard a été plantée sur des terres agricoles, cultivées ou pâturées. C'est le cas dans le secteur de Champ Sylvestre où nous étions, mais plus haut la forêt s'est généralement développée toute seule. Les derniers agriculteurs quittèrent les lieux à l'entre deux guerres, la forêt est donc plutôt jeune !

Les forêts qui ne sont pas issues de plantations sont reconnaissables par leur aspect beaucoup plus irrégulier, en terme d'âges des végétaux, et d'espèces qui seront plus mixtes (divers feuillus et conifères).

On parle alors de futaie irrégulière.



La forêt est découpée en parcelles et les coupes se font sur une rotation de 12 ans. Tous les 12 ans donc, l'ONF prélève environ 30% de chaque parcelle récoltée.

Les arbres abattus sont sélectionnés, il n'est pas question de faire une coupe à blanc, retournant, entaillant, et mettant à nu le sol forestier. Ce sont principalement des épicéas qui sont récoltés. D'abord puisqu'ils ont massivement été plantés dans les forêts montagnardes des Alpes, ils sont aujourd'hui prêts à être récoltés. Mais aussi parce que le scolyte (*une espèce d'insectes coléoptères de la famille des Curculionidae, originaire d'Eurasie, se nourrissant du bois d'épicéas*) ravage les forêts !! Les étés secs et chauds, et notamment le manque de pluie au printemps liés au changement climatique lui profitent et l'avantage alors qu'ils affaiblissent les arbres. Les épicéas scolytés doivent être récoltés entre 4 et 6 semaines après l'infection pour que le bois conserve ses qualités de bois de construction, au delà, son usage et son prix devront être revus. Les épicéas infestés doivent donc être abattus, souvent plus tôt que prévu, afin de ralentir la prolifération des scolytes. Dans cet optique, Les bois tombés ou cassés sont également récoltés tous les hivers. Quelque parties de l'arbre comme les petits branchages et la cime sont laissés sur place pour participer à la vie de la forêt (nourriture pour les animaux xylophages, les bactéries et les champignons !).

marquage des arbres témoins ➤

scolyte typographe



Nous traversons une plantation d'épicéas âgée de 60 ans. Cette parcelle a déjà été récoltée 3 fois, la dernière coupe date d'il y a 6 mois. Au bout de 6 mois, lorsque le travail du bûcheron a été fait dans le respect de la forêt, les traces de la coupe sont peu visibles. La sélection des arbres se fait selon leur état de santé, leur forme, et leur diamètre. Toute la parcelle n'est jamais prélevée d'un coup, certains arbres auront même vocation à être des témoins de la plantation et ne seront jamais abattus s'ils restent en bonne santé.

Regard sur le travail des bûcherons, démonstration en direct

Quels arbres sont choisis pour être abattus ?

Les arbres malades ou victimes de parasite, et les arbres sains au tronc bien droit et peu branchus, entre 40 et 70 cm de diamètres à hauteur d'Homme. Le diamètre idéal se situe autour de 50-60 cm, au delà, l'arbre à plus de risque d'être fendu, de faire des dégâts en tombant, et il est moins facile à déplacer.

Chez les arbres, l'élagage se fait naturellement lorsque les sujets poussent proche les uns des autres c'est la course pour la lumière qui prime et les branches basses qui n'accèdent plus à la lumière finissent par mourir et tomber. L'arbre concentre ainsi l'énergie de sa pousse vers la canopée. C'est comme cela que les forestiers arrivent à avoir des troncs bien droits qui sont plus faciles à manipuler et qui permettent de produire de grandes pièces de bois dans les scieries, ce qui est impossible si l'arbre a développé de grosses branches dont les nœuds modifient la qualité et l'usage du bois, bien qu'ils puissent aussi avoir un aspect décoratifs.

Enlever des sujets importants permet de faire des percées de lumière dans la forêt ce qui est nécessaire à sa régénération. Les jeunes arbres ont besoin de ces percées pour pousser.

CHOIX DE L'ARBRE

Un agent forestier de l'ONF choisi et marque l'arbre à abattre par le martelage. C'est un marquage au marteau forestier effectué à l'amont et à l'aval du tronc pour reconnaître l'arbre, plus durable que le marquage à la bombe, il est aussi plus traditionnel et ne produit pas de déchets ! Les souches sont également martelées, cela permet de vérifier que c'est bien l'ONF qui a demandé la coupe et que ce l'arbre n'a pas été vandalisé.



MISE EN SÉCURITÉ

Les bûcherons préparent le terrain autour de l'arbre à abattre.

La direction de l'abattage est choisie selon la proximité des pistes forestières, la proximité des autres arbres et la pente.

Le débardage peut se faire jusqu'à 50 m à l'amont du chemin, et jusqu'à 200 m à l'aval du chemin. D'autres systèmes plus coûteux peuvent être utilisés comme la pose de câbles fixes qui permettent d'aller chercher des arbres à 500 m du chemin forestier.

L'arbre abattu ne doit pas tomber sur d'autres sujets ni glisser dans la pente donc sa chute sera dirigée vers l'amont.

Les éventuels végétaux et arbrisseaux présents de ce côté sont supprimés pour éviter la projection d'éclats de bois lors de la chute de l'arbre, c'est la «mise en sécurité» du terrain.

ABATTAGE

La direction d'abattage est choisie et le terrain est mis en sécurité.

étape 1



Le bûcheron entaille à 1/3 le tronc de l'arbre dans la direction de sa chute.

étape 2

Pour éviter des déchirement dans le bois, les côtés de l'aubier sont coupés autour de l'entaille. Cette étape facilite par la suite le transport.



Aubier : partie périphérique, jeune, vivante et de teinte claire, du bois des arbres (par opposition au cœur).

étape 3

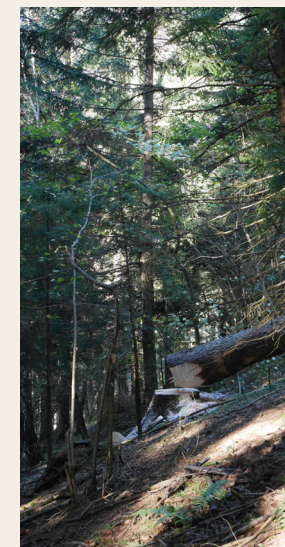
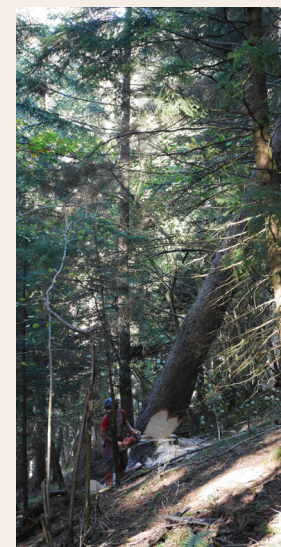
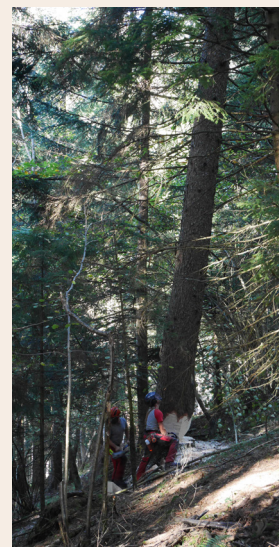
Le perçage à cœur, prolongation de l'entaille initiale, permet de retirer de la résistance au cœur du tronc et éviter que le bois ne se fende.

étape 4

«L'entaille cage» est réalisée de l'autre côté du tronc, ici vers l'aval. Le creux découpé permet de glisser le cric hydraulique dans le tronc, c'est grâce à ce cric que l'arbre va ensuite basculer.



étape 5



Pendant qu'un des bûcherons active le cric, un second bûcheron tronçonne les côtés qui permettraient jusque là la résistance et la stabilité du tronc. Le tronc est poussé par le cric, la charnière (partie du bois qui tient le tronc pendant la chute) craque, l'arbre ne résiste plus et s'effondre.

étape 6

C'est l'ébranchage, cela consiste à retirer toutes les branches du tronc et la cime sans laisser dépasser de bois de sorte que le tronc soit le plus lisse possible.



Les bûcherons et la forêt pour demain

Ici, le métier de bûcheron, rude et dangereux, n'est plus très courant, de nombre d'entre eux viennent d'ailleurs, souvent d'autres pays, lors des périodes de coupe importantes. Les bûcherons sont payés au m³ de bois (calculé selon le diamètre et la hauteur du tronc) et l'irrégularité du revenu participe à la précarisation du domaine et à la perte des savoirs-faires et des prestations locales.

Pourtant, avec de petites équipes comme celle-ci, l'abattage s'effectue dans le respect de la forêt, bien souvent de manière plus qualitative qu'une équipe engagée pour aller vers du quantitatif.

Parfois la tension des prix ne permettent pas d'engager de petites équipes locales qui sont généralement un peu plus chères. Mais lorsque que c'est possible, les communes peuvent être un levier non négligeable pour pérenniser l'activité des bûcherons locaux sur leur territoire.

C'est sur le temps long que les bûcherons reconnaissent la forêt, chaque parcelles ou plantations, se l'approprient et en prennent soin en travaillant de pair avec l'ONF.

Au vue du changement climatique, une veille sur la forêt, sur l'évolution des espèces existantes comme des espèces nouvellement plantées, est nécessaire pour garantir non seulement l'exploitation du bois en montagne, mais aussi pour veiller à la qualité écologique de la forêt, des habitats qu'elle propose et des espèces qui y vivent.



**Intérêt pour les métiers du bois, de la forêt ?
Besoin de conseils ?**

Contactez ces structures donc une personne était présente à la sortie :

- Les Communes Forestières, <https://www.communesforestieres-aura.org/>
(public : communes, interco, ...)
- l'Espace Belledonne, <https://espacebelledonne.fr/> (public, privé)
- le Pôle Excellence Bois, <https://www.poleexcellencebois.fr/> (public, privé)
- Coforêt, <https://www.coforet.com/> (privé)
- l'ONF, <https://www.onf.fr/> (public)